

 BORDEAUX MÉTROPOLE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 4 avril 2025	N° 2025-116

Convocation du 28 mars 2025

Aujourd'hui vendredi 4 avril 2025 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Claudine BICHET, Mme Brigitte BLOCH, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Alain GARNIER, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAR, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, M. Pierre HURMIC, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Delphine JAMET, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, Mme Nathalie LACUEY, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Céline PAPIN, Mme Pascale PAVONE, M. Nicolas PEREIRA, M. Jérôme PEScina, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Michael RISTIC, M. Bastien RIVIERES, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Alexandre RUBIO, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Jean-Baptiste THONY, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. Alain ANZIANI à M. Thierry TRIJOULET
Mme Amandine BETES à M. Serge TOURNERIE
M. Stéphane GOMOT à M. Maxime GHESQUIERE
Mme Fabienne HELBIG à M. Stéphane MARI
M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Daphné GAUSSENS
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à M. Christophe DUPRAT
Mme Marie RECALDE à M. Gérard CHAUSSET
M. Fabien ROBERT à Mme Géraldine AMOUROUX
Mme Karine ROUX-LABAT à M. Jean-Marie TROUCHE
Mme Brigitte TERRAZA à M. Frédéric GIRO

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Michel LABARDIN à partir de 17h30

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 4 avril 2025	Délibération
	Direction Développement Economique	N° 2025-116

**Soutien aux programmes d'action 2025 des pôles de compétitivité, des réseaux et clusters, des technopoles et de l'Agence de développement et d'innovation (ADI)-
Décision - Autorisation**

Madame Véronique FERREIRA présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Par délibération 2021-603 du 25 novembre 2021, Bordeaux Métropole adoptait son schéma de développement économique métropolitain. Ce schéma oriente à présent l'action de la Métropole et de ses partenaires sur trois ambitions : l'emploi pour tous, la transition des entreprises vers des modèles plus vertueux et le rééquilibrage économique et social des territoires. Pour mettre en œuvre le plan d'actions opérationnel de ce schéma, Bordeaux Métropole s'appuie sur plusieurs structures associatives fédérant, accompagnant les entreprises, start-up et autres acteurs socio-économiques. Ces structures mettent en œuvre des programmes d'actions annuels au préalable validés par leur Conseil d'Administration dont la Métropole est membre. Ces programmes comprennent des actions collectives et individuelles à destination notamment des entreprises issues de nos filières d'excellence, de l'ingénierie de projet, de la promotion et de l'accompagnement de filières dans leur structuration et leur animation. Ces structures sont ainsi les partenaires au quotidien de Bordeaux Métropole pour sonder, informer et agir au plus près des entreprises et des acteurs de ces écosystèmes stratégiques.

I – Présentation des structures :

I.1 – Les pôles de compétitivité :

Un pôle de compétitivité rassemble sur un territoire bien identifié et sur une thématique ciblée, des entreprises, petites et grandes, des laboratoires de recherche et des établissements de formation. Il a pour vocation à soutenir l'innovation. Il favorise le développement des projets collaboratifs de recherche et de développement particulièrement innovants. Il accompagne également le développement et la croissance de ses entreprises membres grâce notamment à la valorisation et à la mise sur le marché de nouveaux produits, services ou procédés issus des résultats de recherche. Il permet aux entreprises impliquées de prendre une position de premier plan sur leurs marchés en France et à l'international. Les pôles de compétitivité reposent sur un ancrage territorial fort et sont des moteurs de croissance et d'emplois.

- Le pôle de compétitivité Aerospace Valley

Aerospace Valley, acteur emblématique des filières aéronautique, spatial et défense (ASD), s'impose comme un moteur de l'innovation et de la compétitivité en Nouvelle-Aquitaine et Occitanie. Véritable creuset de talents et de technologies, le pôle fédère une communauté dynamique de plus de 800 membres, alliant industriels, startups, laboratoires de recherche et institutions, pour répondre aux grands défis technologiques et sociétaux.

Aerospace Valley se distingue par son rôle de think tank stratégique et opérationnel. En identifiant les priorités de l'industrie et les tendances émergentes, il stimule la création de projets collaboratifs ambitieux, associant expertise locale et vision globale. Les thématiques

phares du pôle, telles que les systèmes embarqués, l'intelligence artificielle, la propulsion et les énergies embarquées, reflètent son ambition de contribuer activement à la transition énergétique et numérique de ces secteurs stratégiques.

En tant que catalyseur d'innovation, Aerospace Valley met en œuvre des dispositifs d'accompagnement sur-mesure pour les entreprises à toutes les étapes de leur développement. Par son label reconnu, il attire des financements publics et privés, tout en favorisant le transfert de technologies et la montée en compétences des acteurs du territoire. À travers ses initiatives, le pôle contribue à dynamiser l'économie locale tout en renforçant l'attractivité de Bordeaux Métropole.

Le pôle joue également un rôle d'animateur central pour la filière ASD et s'affirme ainsi comme un ambassadeur du territoire, valorisant les savoir-faire locaux sur la scène nationale et internationale.

- Le pôle de compétitivité Agri Sud-Ouest Innovation

Le pôle de compétitivité Agri Sud-Ouest innovation fédère plus de 420 organismes privés et publics agissant dans les filières de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des agro-ressources. Depuis sa création, le pôle **œuvre au développement de ses adhérents et à la vitalité des territoires** en stimulant l'innovation comme réponse aux grands enjeux contemporains.

Il anime un large réseau croisant les mondes scientifiques et économiques. Ancré en Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, il est un moteur de l'écosystème local, national et européen de l'innovation. Son objectif :

- Encourager les rencontres entre entreprises, organismes de recherche, universités et écoles d'ingénieurs, lycées... ;
- Favoriser l'émergence d'idées d'innovation ;
- Soutenir le montage et la concrétisation de projets ;
- Faciliter l'accès aux financements publics et privés ;
- Labelliser des projets et des entreprises.

En tant que membre du Conseil d'administration d'Agri Sud-Ouest, Bordeaux Métropole cotise à hauteur de 4000 € en 2025.

- Le pôle de compétitivité Xylofutur

Créé en 2005 pour un rayonnement sur l'Aquitaine, le pôle de compétitivité XyloFutur dédié à la filière forêt-bois a été reconduit par l'Etat en 2023. Il a pour vocation de soutenir des projets structurants et innovants, d'accompagner le développement de produits adaptés aux exigences des marchés, ceci dans 3 domaines : Arbre-Forêt, Bois-matériau, Chimie-Energie. Basé dans les locaux de Bordeaux-Sciences Agro à Gradignan, le pôle Xylofutur compte 245 adhérents dont 18% sur l'aire métropolitaine, et réalise une bonne partie de ses animations sur le territoire de Bordeaux Métropole.

XyloFutur agit selon 4 axes stratégiques :

- Projets : le Pôle est un accélérateur et catalyseur de compétitivité par l'innovation. Il labellise des projets de R&D ;
- Animation et la Communication : au travers de journées techniques, de webinaires, d'outils numériques de communication, et de participation à des événements nationaux et internationaux ;
Xylofutur crée des opportunités d'échanges entre acteurs de la filière, stimulant ainsi la coopération ;
- Europe : XyloFutur est partenaire de 2 projets européens financés par les fonds FEDER : « SMURF » sur les bonnes pratiques de gestion des petites parcelles forestières, et « Social Forest » sur l'expérimentation autour des risques forestiers. Deux autres projets européens sont en préparation ;
- Start-up : en 2021 XyloFutur a créé le réseau WoodTech qui compte aujourd'hui 30 startups intervenant sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la filière. Le Pôle facilite les levées de fonds pour les startups WoodTech en les connectant avec des

banques, des investisseurs privés et publics, et des entreprises du numérique. Le réseau compte commencer à rayonner à l'international (Europe).

En tant que membre du Conseil d'administration de Xylofutur, Bordeaux Métropole cotise à hauteur de 846 € en 2025.

I-2 – Les réseaux et les clusters :

Les réseaux et clusters disposent d'un statut associatif.

- Le cluster Bordeaux inno'Vin

Inno'Vin, est un cluster régional fédérant les acteurs de l'écosystème vitivinicole (négociants, producteurs, fournisseurs de biens et de services, laboratoires et centre d'expérimentation et institutions). 42% de ses adhérents sont localisés sur la Métropole.

Inno'Vin contribue à répondre aux enjeux de la filière à travers l'innovation en aidant à faire germer des solutions. Il favorise la compétitivité des entreprises de la filière vitivinicole, contribue à son développement économique et son attractivité.

Pour y parvenir, Inno'Vin a trois missions clés :

- l'ingénierie de projets innovants ;
- l'animation d'un réseau d'entreprises en particulier sur des enjeux de développement durable et de financement des innovations ;
- Un accompagnement personnalisé (mise en relation, veille, communication...).

- Le cluster ALLIS NA

ALLIS NA est le cluster régional de l'innovation en Santé au service de tous les acteurs de la filière Santé de Nouvelle Aquitaine. Son siège est basé à Bordeaux et il dispose d'antennes à Limoges, La Rochelle et Bayonne. Il s'engage à catalyser les synergies au sein de son écosystème pour transformer les projets des entreprises de la Santé en solutions concrètes, utiles et durables.

Le cluster facilite la programmation d'événements dans le domaine de l'innovation en santé selon les besoins des entreprises, il accompagne et oriente les entreprises métropolitaines vers des opportunités de financements de l'innovation (AMI, AAP nationaux, européens,).

Les entreprises de la santé adhérentes au cluster (150) ont accès à un réseau d'experts dans le domaine de l'innovation en santé : biotech, dispositifs médicaux innovants- Medtech, E santé.

Allis Na anime des groupes de travail pluridisciplinaires dans le domaine de l'innovation en santé :

- Biotech, biotechnologie en santé
- Medtech, dispositifs médicaux innovants, dispositifs médicaux numériques
- E sante, données de santé et IA
- Prévention/santé publique/RSE
- Essais cliniques.

Le cluster régional ALLIS NA prévoit de constituer en 2025 un groupe de travail inter-métropoles afin d'échanger et partager les bonnes pratiques dans le domaine de l'innovation en Santé.

En tant que membre du Conseil d'administration d'ALLIS NA, Bordeaux Métropole cotise à hauteur de 5000 € en 2025.

- L'Institut technologique FCBA

FCBA « Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement » est un établissement d'utilité publique qui a le statut de « centre technique industriel ». Relevant du droit privé, il a été créé par les ministères de l'économie et de l'agriculture qui siègent de plein droit à son conseil d'administration. Dès lors, il exerce, sous le contrôle de l'Etat, une mission d'intérêt général dans les domaines de la veille technologique, de la recherche et développement et de la normalisation.

Spécialisé dans la filière forêt-bois, FCBA travaille aux niveaux national et international. Il s'appuie sur les résultats des recherches et sur les actions menées en matière de normalisation et de réglementation, et accompagne les entreprises dans leurs projets de

création, d'amélioration, de validation de produits ou de procédés : essais, certifications de qualité, veille technologique et formation professionnelle.

FCBA intervient sur des thématiques de sécurité, d'ergonomie, de design, de protection de l'environnement, de durée de vie des produits et de leur recyclage.

L'antenne de Bordeaux du FCBA travaille plus particulièrement sur la Construction bois. Il a une excellente connaissance de notre territoire, et coordonne d'ailleurs le Comité régional d'orientation WoodRise qui réunit 7 acteurs locaux : les organisations professionnelles FIBOIS Landes de Gascogne, FIBOIS Nouvelle Aquitaine, France Douglas (dont le siège est à Limoges), le Pôle de compétitivité XyloFutur (dont le siège est à Gradignan), le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, et Bordeaux Métropole.

Dans son programme d'action pour 2025, FCBA travaillera sur deux thèmes qui ont un intérêt particulier pour le territoire de Bordeaux Métropole :

- L'animation de l'écosystème français de la construction bois, pour identifier les acteurs dont le développement sur le territoire créerait une synergie à haute valeur ajoutée permettant de répondre efficacement aux besoins de construction bas-carbone des 20 prochaines années.
- L'animation de l'écosystème international de la construction bois, pour attirer les acteurs étrangers souhaitant inscrire leur valeur-ajoutée dans la dynamique de la décarbonation du BTP sur le territoire de Bordeaux Métropole.

Ces deux thèmes rejoignent les stratégies métropolitaines – Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), Feuille de route du développement économique, ainsi que les objectifs de l'Opération d'Intérêt Métropolitain Arc Rive Droite qui ont pour ambition de favoriser et accompagner les activités liées à la décarbonation et à la transition.

A cet effet, l'OIM ARD pilote notamment la création de la WoodRise vallée, pôle économique dédié à l'écosystème de l'éco-construction bois. Aussi, les actions du FCBA contribueront à l'émergence de la WoodRise vallée, et s'inscriront dans la dynamique générale de structuration de la filière sur le territoire.

- La French Tech Bordeaux

La French Tech Bordeaux est une association qui fédère l'écosystème technologique et innovant de Bordeaux et de la Nouvelle-Aquitaine (+800 membres et +32 000 emplois représentés). Elle regroupe une diversité d'acteurs, notamment des entrepreneurs, ingénieurs, designers, développeurs, investisseurs, grands groupes, associations, médias, opérateurs publics, instituts de recherche, établissements d'enseignement et collectivités locales, tous engagés pour la croissance des start-ups de la région et leur rayonnement à l'international.

En 2019, l'association a obtenu le label "Capitale French Tech", renforçant ainsi son rôle central dans l'écosystème régional. Ce label a été renouvelé pour la période 2023-2025, attestant de la dynamique et de l'importance de la French Tech Bordeaux dans le paysage technologique français.

La French Tech Bordeaux joue également un rôle crucial dans l'accompagnement des start-ups, en leur offrant des outils et services adaptés à leurs besoins de développement. Elle facilite les mises en relation, propose des programmes d'accompagnement et organise des ateliers thématiques pour soutenir l'innovation et la croissance des entreprises technologiques du territoire.

- Le cluster Aquitaine chimie durable Nouvelle-Aquitaine (ACD)

Le cluster ACD Nouvelle Aquitaine est le réseau de la filière Chimie et Matériaux de la Nouvelle Aquitaine. Il rassemble l'ensemble des acteurs et les ressources permettant d'accompagner les projets de développement, individuels ou collectifs, des entreprises de la filière.

ACD poursuit et renforce ses actions d'accompagnement des entreprises vers la transition écologique et énergétique dans les domaines de la santé durable, des énergies renouvelables (méthanisation, hydrogène, etc.), des biosolutions et du biocontrôle, etc.

Plusieurs axes de travail sont investis par ACD Nouvelle-Aquitaine :

- Les matériaux biosourcés (molécules d'intérêt, gisements) ;

- Les filières de recyclage chimique (notamment du plastique) et l'accompagnement des entreprises à l'éco-conception ;
- La prévention des risques et la réglementation ;
- La décarbonation des sites de production.

I-3 – Les technopoles :

Une technopole héberge, fédère, anime et accompagne des entrepreneurs et des jeunes pousses qui ont en commun d'exploiter les hautes technologies ou de reposer sur une innovation de rupture.

- Bordeaux Technowest

La technopole Bordeaux Technowest, fondée en 1989, s'impose comme un pilier de l'innovation sur le territoire métropolitain. Historiquement ancrée sur huit communes, dont Mérignac, Saint-Médard-en-Jalles et Blanquefort, elle a initialement structuré son action autour des filières aéronautique, spatial et défense (ASD), jouant un rôle clé dans le développement de l'Aéroparc.

Forte de son label CEEI (Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation), elle a progressivement élargi son champ d'intervention pour inclure les filières de la croissance verte et de la transition écologique, à travers des projets emblématiques comme Ecoparc à Blanquefort.

En 2025, Bordeaux Technowest entre dans une phase décisive avec la consolidation de sa mission d'accompagnement des entreprises innovantes et la montée en puissance de son nouveau siège, Cockpit, véritable lieu totem des filières ASD en Nouvelle-Aquitaine.

Ce bâtiment emblématique, situé à Mérignac, accueille désormais une cinquantaine d'entreprises du secteur, leur offrant un cadre exceptionnel pour développer leurs projets grâce à une gamme complète de services : bourse incubation, fonds d'amorçage, plateformes de tests, et soutien au transfert technologique. Cockpit se positionne également comme un point de convergence des grands événements de la filière, tel que le Sommet Aéronautique et Spatial de Bordeaux Métropole, renforçant ainsi l'attractivité de la métropole bordelaise sur la scène nationale et internationale.

En parallèle, la technopole continue d'étendre son influence avec des initiatives stratégiques comme le développement du site Innogaronne à Bassens, dédié à l'incubation de startups dans des secteurs clés tels que l'économie circulaire, la chimie verte et la décarbonation. Bordeaux Technowest s'affirme ainsi comme un acteur majeur de la transition écologique et énergétique, en phase avec les priorités de la Métropole.

La technopole s'attache également à renforcer le programme ZIRI (Zone d'Innovation et de Recyclage Industriel), un projet phare qui connaît un déploiement ambitieux sur la rive droite et dans de nouveaux pôles métropolitains, notamment Bordeaux Nord. En s'appuyant sur un plan triennal de développement, ZIRI vise à transformer les zones d'activité en véritables écosystèmes circulaires, favorisant la collaboration entre les entreprises pour réduire leur empreinte écologique.

Bordeaux Technowest porte aussi la troisième édition du programme ESS TECH en collaboration avec La Ruche Bordeaux et ATIS.

Ce dispositif accompagne, sur 6 mois, à travers des ateliers collectifs sur la mise en œuvre business, les levées de fonds, l'impact écologique et social, la mesure d'impact ou la raison d'être de l'entreprise et ses valeurs, une promotion de maximum 10 entreprises, qui sont des startups incubées par Bordeaux Technowest, et des entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) incubées chez ATIS et La Ruche.

- Unitec

Unitec est une technopole dont la mission principale est d'accompagner les innovations issues des laboratoires de recherche de la Métropole (numérique, sciences de la vie dont la Santé et la biotechnologie, sciences de l'ingénieur) vers la création d'entreprise. La technopole Unitec accompagne ainsi l'entrepreneur à tous les stades de son projet : création d'entreprise (incubateur), structuration et développement (pépinière) et croissance stratégique (développement).

Chaque projet est accompagné par un « start-up manager » qui offre :

- des conseils méthodologiques et stratégiques individualisés pour réussir le lancement de chaque entreprise ;
- une aide à l'élaboration d'un business plan ;
- une aide à la recherche de financements publics ou privés ;
- une mise en réseau et soutien à la recherche de partenaires.

La stratégie de déploiement d'incubateurs d'Unitec contribuent à la création d'emploi sur le territoire métropolitain et ses territoires voisins et répond aux transitions (numérique, écologique, énergétique) engagées sur le territoire de Bordeaux Métropole. Les entreprises sont hébergées soit sur l'un des sites gérés par Unitec sur le territoire métropolitain :

- Pépinière d'entreprises à Pessac – siège social,
- Cité numérique à Bègles,
- Fontaulab à Pessac,
- Soit sur le site de l'un des 17 sites partenaires : CHU-PTIB-IHU Liryc, CHU Carreire-CGFB, Cité de la Photonique, Alphanov, Cheminnov- ENSMAC, ENSAM, ENSC-École Nationale supérieure de Cognitique, ENSEIRB-Matmeca, IECB-Institut Européen de Chimie et Biologie, INRIA, IOGS-Institut d'Optique Graduate School , Château Le Sartre Bernard Magrez (incubateur Start-up Win dédié au vin, à la bière et aux spiritueux), la Maison des Sports, Aerocampus et la Technopole Bordeaux Montesquieu.

Unitec dispose de deux nouveaux incubateurs qui ont vu le jour récemment : « Bordeaux Care Lab » en partenariat avec le CHU de Bordeaux pour la filière Santé et « Transitions » sur la transition énergétique et les énergies renouvelables, la valorisation et traçabilité des déchets, les bâtiments intelligents, techniques et matériaux de construction et l'éco-conception/produits biosourcés.

I.4 – L'agence de développement et d'innovation Nouvelle Aquitaine (ADI) :

ADI NA est une association au service des territoires et de toutes les entreprises - jeunes pousses, Très petites entreprises (TPE), Petites et moyennes entreprises (PME) et Etablissements de taille intermédiaire (ETI), de l'industrie et des services à l'industrie - qui composent la région Nouvelle-Aquitaine. ADI NA porte au cœur de ses missions l'accompagnement à la transformation des entreprises.

Elle est aussi chargée de faire émerger de nouvelles filières (ex : filière hydrogène), de booster l'attractivité du territoire et l'implantation de nouvelles activités.

ADI NA agit sur différents leviers comme l'accompagnement à la stratégie, à la mobilisation de financements publics, à la levée de fonds, à la transformation digitale, à l'internationalisation. ADI NA contribue aussi à la mise en relation des entreprises dans les écosystèmes et avec les grands donneurs d'ordre.

En 2025, ADI NA apportera son appui au travail mené par la métropole visant à la structuration de la filière Innovation en santé (participation aux instances de suivi, identification d'entreprises, ...), collaborera aux programmes structurants pour la collectivité, notamment ZIBAC (Zones Industrielle Bas carbone), Territoire d'industrie, à la démarche de « relance du fret fluvial ». L'association interviendra aussi dans le cadre d'actions visant à renforcer l'Innovation Sociale sur le territoire de Bordeaux Métropole (contribution au développement des PTCE - Pole Territoriaux de Coopération Economique - labellisés du territoire (IKOS, POLA) en lien avec les équipes de Bordeaux Métropole, contribution à la détection et à l'accompagnement de projets socialement innovants (AMI IS), aux côtés des chargés de missions de la Direction de l'ESS régionale, contribution, au travers de sa participation au réseau RESONANCE, à l'intégration et à la valorisation des actions initiées par la Métropole et la Ville de Bordeaux (plateforme RSE et initiative « Bordeaux, territoire de coopération »). En tant qu'adhérent et membre du conseil de surveillance d'ADI NA, la Métropole cotise à hauteur de 82 000 € à l'association en 2025.

I.5 – Way4Space :

Way4Space s'affirme comme un acteur clé de l'écosystème spatial en Nouvelle-Aquitaine, un centre d'inspiration et d'innovation au service de l'exploration des futurs usages et technologies spatiales.

Portée par une vision résolument multidimensionnelle, l'association conjugue réflexion stratégique, expérimentation agile et promotion active de la filière, jouant ainsi un rôle déterminant dans le renforcement du rayonnement de la Métropole bordelaise.

En tant que think tank, Way4Space s'impose comme un laboratoire d'idées pour anticiper et relever les défis du secteur spatial. Ses travaux favorisent l'émergence de concepts

disruptifs, ouvrant la voie à des coopérations inédites entre acteurs industriels, académiques et institutionnels. Ce rôle est magnifié par sa capacité à expérimenter, à travers une méthodologie agile et collaborative qui donne naissance à des projets novateurs.

L'association brille particulièrement par son rôle d'animateur et de fédérateur de l'écosystème spatial. Les événements qu'elle organise, à l'image de NextSpace, sont devenus des rendez-vous incontournables.

Ces initiatives rassemblent les grands noms de l'industrie, de la recherche et des institutions, et stimulent des échanges riches sur des thématiques stratégiques. Lors de l'édition 2024 de NextSpace, placée sous le thème "To the Moon and Back", Way4Space a mis en lumière l'enjeu crucial des mobilités spatiales pour la souveraineté européenne. L'événement a ainsi permis de souligner les contributions du territoire bordelais, et plus largement de la Nouvelle-Aquitaine, à la stratégie nationale et européenne, tout en explorant les opportunités offertes par les coopérations internationales.

Face à la montée en puissance du NewSpace, Way4Space agit comme un catalyseur d'innovation, contribuant à positionner Bordeaux Métropole et l'Union européenne à l'avant-garde d'un secteur spatial en pleine mutation. À travers ses actions, elle valorise non seulement le potentiel technologique et industriel de la filière spatiale locale, mais aussi son impact sociétal et économique.

II – Financement des actions spécifiques 2025 :

Au regard du contexte budgétaire de la Métropole, le montant des subventions accordées aux structures en 2025 a fait l'objet d'une diminution **de 5 % par rapport à 2024, uniquement pour celles > 23 000 €,** sauf cas exceptionnel (nouvelles missions, situation de l'association).

Bordeaux Technowest proposera ainsi de nouvelles prestations en 2025, notamment pour le Pôle Territorial Rive Droite (PTRD), dans le cadre de l'Opération d'Intérêt Métropolitain Arc Rive Droite. Celui-ci prendra à sa charge la contribution de la métropole concernant le déploiement des actions ZIRI et Innogaronne portées par Bordeaux Technowest sur la Rive droite, à savoir 84 100 € pour l'année 2025 sur l'enveloppe globale de 886 100 €. Le PTRD prendra également à sa charge une partie de l'enveloppe financière dédiée au FCBA (28 500 € orientés au développement de Woodrise Valley sur Artigues près de Bordeaux).

Veuillez trouver ci-dessous un tableau récapitulant les propositions budgétaires dédiées à ces structures :

Structures	Subventions accordées en 2024 [€]	Subventions sous réserve du vote du BP2025 [€]	Assiettes éligibles [€]	Part de la subvention sur assiette éligible (%)
Aerospace Valley	115 000,00	103 500,00	2 880 000,00	3,59 %
Agri Sud-Ouest Innovation	30 000,00	28 500,00	2 377 994,00	1,20 %
Inno'vin	40 000,00	38 000,00	477 000,00	7,97 %
ALLIS NA	0,00	10 000,00		
Institut technologique FCBA	45 000,00	42 750,00	108 000,00	39,58%
Xylofutur	30 000,00	28 500,00	528 669,00	5,39 %
Bordeaux Technowest	852 000,00	886 100,00*	3 161 643,00	28,03 %
Unitec	140 000,00	133 000,00	1 774 785,00	7,49 %
Agence de développement et d'innovation	50 000,00	47 500,00	8 828 800,00	0,54 %

Nouvelle-Aquitaine (ADI NA)				
Way4space	250 000,00	210 000,00	1 265 000,00	16,60 %
French Tech Bordeaux	200 000,00	190 000,00	630 000,00	30,16 %
Aquitaine Chimie Durable (ACD) NA	30 000	28 500	345 120	8,2 %

*** La subvention de 886 100 € proposée pour Bordeaux Technowest fera l'objet de deux conventions spécifiques (distinction de l'action spécifique expérimentale sur l'ESS TECH)**

Il est à noter que les programmes d'action et les budgets prévisionnels des différentes structures présentées sont annexés aux conventions jointes à la délibération.
Quant à la subvention à verser au cluster ALLIS NA (10 000 € soit un montant inférieur à 23 000 €), elle sera intégrée à l'annexe B8 de la délibération relative au vote du BP 2025.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU les articles L 5217-2 et L 1611-4 du Code général des collectivités territoriales,
VU la délibération n°2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,
VU la délibération n°2021-603 du 26 novembre 2021 adoptant le schéma de développement économique de Bordeaux Métropole,
VU la demande n° 2025-00225 en date du 10/07/2024 formulée par le Pôle de compétitivité Aerospace Valley,
VU la demande n° 2025-00234 en date du 10/07/2024 formulée par le Pôle de compétitivité Agri Sud-Ouest Innovation,
VU la demande n° 2025-00416 en date du 22/11/2024 formulée par Inno'Vin,
VU la demande n° 2025-00387 en date du 20/09/2024 formulée par l'Institut Technologique FCBA,
VU la demande n° 2025-00092 en date du 08/07/2024 formulées par Xylofutur,
VU les demandes n°2025-00202 et 2025-00414 formulées par Bordeaux Technowest en date du 10/07/2024 et du 14/11/2024,
VU la demande n° 2025-00015 en date du 17/06/2024 formulée par Unitec,
VU la demande n° 2025-00152 en date du 09/07/2024 formulée par l'Agence de Développement et d'Innovation de Nouvelle-Aquitaine (ADI NA),
VU la demande n° 2025-00330 en date du 16/07/2024 formulée par Way4Space,
VU la demande n° 2025-00342 formulée par French Tech Bordeaux en date du 22/07/2024,
VU la demande n° 2025-00204 formulée par Aquitaine Chimie Durable en date du 10/07/2024

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE le soutien apporté à ces structures favorisera la compétitivité des entreprises métropolitaines par l'innovation en particulier au regard des enjeux et défis à relever en lien avec la transition écologique.

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de 103 500 € en faveur du Pôle de compétitivité Aerospace Valley pour son programme d'action 2025,

Article 2 : d'attribuer une subvention de 28 500 € en faveur du Pôle de compétitivité Agri Sud-Ouest innovation pour son programme d'action 2025,

Article 3 : d'attribuer une subvention de 38 000 € en faveur d'Inno'Vin pour son programme d'action 2025

